

# AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) OPERATEUR Formation + Examen QCM

## VOTRE FUTURE COMPETENCE :

### Objectifs : aptitudes et compétences visées

#### Aptitudes :

- Autonomie, Méthode
- Réactivité, Responsabilité

#### Compétences :

- Connaître les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité de concepteur en vue d'obtenir l'AIPR
- Connaître la réglementation DT-DICT et les fascicules 1/2/3
- S'exercer sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences
- Se préparer et réussir le QCM

### Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

**Méthodes mobilisées :** Une formation professionnelle qui privilégie l'approche métier, basée sur des :

- études de cas ;
- phases d'apprentissage, la formation étant essentiellement basée sur l'interactivité stagiaire / formateur.

#### Modalités d'évaluation :

- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage ;
- Examen final QCM

### Types de structures concernées et débouchés :

Entreprises du BTP effectuant des travaux à proximité des réseaux.

### Poursuite de Formation :

- Le recyclage doit être réalisé tous les 5 ans ;
- Notre offre de formations peut vous permettre de développer des compétences complémentaires (nous consulter).

### Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

- Tous les sites sont accessibles ;
- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

## NOTRE OFFRE DE FORMATION :

### Public visé :

Toute personne travaillant à proximité des réseaux.

### Prérequis:

Disposer de compétences suffisantes en matière de préparation ou d'exécution des travaux à proximité des réseaux.

### Validation de la formation :

- Attestation de compétence si réussite au QCM, permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR ;
- QCM d'1 heure pour la délivrance de l'AIPR ;
- Passage de la certification en fin de formation ; **le certificateur est la CCI Réunion.**

### Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE possible pour cette formation

### Durée : 7 Heures

### Modalités et délai d'accès :

**Modalités :** accès à la formation après validation des prérequis (bulletin d'inscription)

**Date de démarrage :** selon le calendrier (disponible sur demande) ;

**Délai d'accès :** selon la validation du financeur.

**Inscription :** [fccirfim@reunion.cci.fr](mailto:fccirfim@reunion.cci.fr)

### Tarifs : 220 euros

**Cette formation n'est pas éligible au CPF.**

**LIEU ET CONTACT : Filière Technique**

**Pôle Formation Ouest CIRFIM**

**31 Avenue Raymond Mondon 97420 Le Port**

**0262 43 51 12 - [fccirfim@reunion.cci.fr](mailto:fccirfim@reunion.cci.fr)**

**Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet :**

**[www.reunion.cci.fr](http://www.reunion.cci.fr)**

# AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) OPERATEUR Formation + Examen QCM

## PROGRAMME SYNTHETIQUE

### **Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers :**

- Analyse des réponses ;
- Marquages ;
- Piquetage au sol ;
- Cartographie.

### **Procédures exécutants avant les chantiers :**

- Formulaire de DICT ;
- Compétences des personnels ;
- Guide technique : présentation et mode d'emploi ;
- Lecture des indices et affleurants ;
- Travaux avec ou sans tranchée.

### **Au cours du chantier :**

- Arrêt de chantier : cas d'arrêt de chantier, responsabilités, formulaire de constat contradictoire ;
- Dommage : responsabilités, formulaire de constat de dommage ;
- Opérations sur chantier.

### **Cas des conducteurs d'engins et des suiveurs intervenant sous la direction de l'exécutant des travaux (extrait fascicule 3)**

### **Repères techniques clés des « OPERATEURS »**

#### **POINTS FORTS :**

Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise. Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution "Formation" à vos besoins en Compétences.